

# La plume d'Oie

Tout ce que vous devez savoir, sans même avoir à le demander

Édition novembre 2020

## Le mot du Maire



La fin d'année approche à grands pas et il est déjà certain qu'elle ne ressemblera pas aux précédentes.

Avec la seconde vague, le gouvernement a décidé de confiner à nouveau mais partiellement cette fois l'ensemble du territoire dès le 30 octobre.

Le confinement national instauré, le port du masque obligatoire sur tout le département, la fermeture des lieux de rassemblement, tout cela a un impact fort sur notre vie quotidienne.

La rentrée des vacances de la Toussaint a vu nos enfants de plus de 6 ans devoir porter le masque. Avec Mme Verrey, nous avons réagi rapidement afin d'aider au mieux les familles face à cette nouvelle obligation (cf. article dédié).

Mme Daviau, avec l'aide du personnel, garde le contact avec les personnes âgées et vulnérables, en restant disponible, en appelant pour avoir des nouvelles et répondre aux éventuels besoins et, par un courrier envoyé à chacun, en rappelant les « bonnes pratiques » face à cette crise sanitaire (cf. article dédié).

Car en effet, il faut continuer à se protéger et protéger les autres tant que la crise perdure.

Je pense également aux commerces de notre commune qui souffrent des fermetures à répétition. Le conseil a déjà pris une délibération (en juin) visant à une exonération de 50% sur la Taxe Locale sur les Publicités Extérieures pour l'année 2020, ce qui représente environ 4,6% du budget de fonctionnement (en dépense). Je remonte à la préfecture et à notre député les remarques dont ils me font part pour apporter de la matière et permettre à notre gouvernement d'apporter la meilleure réponse, si tant qu'il y en ait une. Je reste donc attentif à la situation les concernant.

Les dispositions ont des impacts sur le fonctionnement de la commune. Je ne peux pas en effet réunir le comité consultatif avant la fin d'année comme je le souhaitais, ce ne pourra se faire que quand les conditions le permettront.

Avec les Maires des communes de Luisant, du Coudray, de Ver-Les-Chartres, nous avons décidé à contrecœur d'annuler le repas solidaire du nouvel an. Comptez sur nous pour bien sûr l'organiser l'année prochaine.

Il n'y aura pas non plus les traditionnels vœux du Maire en janvier, moment pourtant important pour mon équipe et moi-même car il permet de vous rencontrer, d'échanger et d'évoquer les travaux de l'année et ceux à venir. Je réfléchis déjà à une autre alternative. J'aurai l'occasion de vous en parler plus tard.

Malgré tout cela, les dossiers déjà initiés avancent. Je sais compter sur le personnel, les adjoints et le conseil municipal pour garder la dynamique aux services de toutes et tous.

Je profite de cette dernière parution de l'année pour vous souhaiter à toutes et tous au nom de l'équipe municipale de belles fêtes de fin d'année.

Le Maire, Benoit DELATOUCHE

## LA MUNICIPALITÉ RESTE AU CONTACT DES PERSONNES ÂGÉES

La municipalité de Barjouville a envoyé au mois de novembre, un courrier à tou(te)s les Barjouillois (es) de plus de 67 ans, pour s'assurer qu'ils ne rencontrent pas de difficultés particulières, pour garder le contact avec eux et pour leur apporter des informations :

- Masques en tissu disponibles en mairie pour les personnes de plus de 67 ans (maximum 2 par personnes) sur rendez-vous à prendre auprès de la mairie.
- Rappel des gestes barrières.
- Numéros de téléphone à connaître en cas d'urgence.
- Possibilité de retirer des ouvrages à la médiathèque seulement sur rendez-vous.
- Annulation du repas «Seul au 1er janvier» en accord avec les communes organisatrices.
- Être vigilant face aux démarches à domicile et aux démarches téléphoniques. En cas de doute ou de problème, composez le 17 (police ou gendarmerie)

Je vais finir sur une note d'optimisme, car deux événements sont déjà prévus à Barjouville (sous réserve de l'évolution du COVID) :

- 25 juin 2021 : Feu de la Saint Jean
- 7 novembre 2021 : Repas des aînés

**Restons mobilisés ! Évitions les rassemblements !  
Prenez soin de vous et de vos proches.**

Mme Dominique Daviau  
Maire Adjointe

## EMPOISSONNEMENT

La Gardonnette Chartraine a procédé le 4 novembre à un premier empoissonnement de poissons dans le plan d'eau communal. Celui-ci était composé de tanches exclusivement. La pêche à l'étang est fermée jusqu'au 31 janvier inclus.

Robert DENEAU



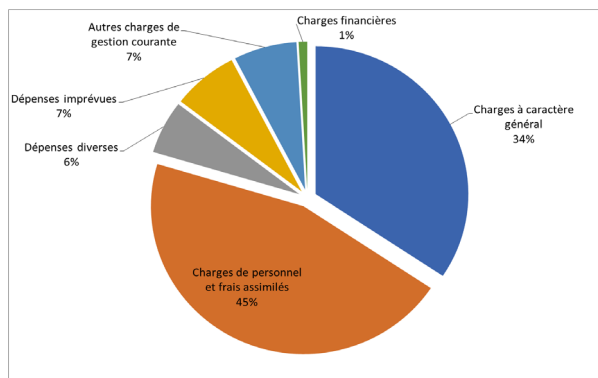
## LE BUDGET 2020.

Le budget prévisionnel 2020 (BP 2020) a été voté lors du conseil municipal du 10 mars.

Nos prévisions ont été élaborées sur la base des réalisés des 5 années précédentes, mode de calcul utilisé depuis 6 ans et qui prouve chaque année son intérêt, celui d'être au plus proche de la réalité et ainsi éviter des dérives non maîtrisées.

Le BP 2020 en dépenses de fonctionnement s'élève à **1 819 627,78 €** et se décompose ainsi :

<b>Charges à caractère général</b> <i>(eau, électricité, carburants, frais d'entretien, locations, maintenance, frais de télécommunications et d'affranchissement, impôts et taxes)</i>	624 750,00 €
<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	824 000,00 €
<b>Dépenses diverses</b> <i>(reversements d'impôts (dits atténuations de produits), charges financières (autres que les intérêts de la dette), charges exceptionnelles)</i>	105 852,00 €
<b>Dépenses imprévues</b> <i>(ligne obligatoire dont le montant est un calcul en % de l'ensemble des autres lignes)</i>	126 950,78 €
<b>Autres charges de gestion courante</b> <i>(frais de mission, indemnités des élus, subventions de fonctionnement versées, subventions du budget principal versées au budget annexe, contributions budgétaires au fonctionnement des syndicats intercommunaux, ...)</i>	121 500,00 €
<b>Charges financières</b> <i>(Intérêts d'emprunts)</i>	16 575,00 €



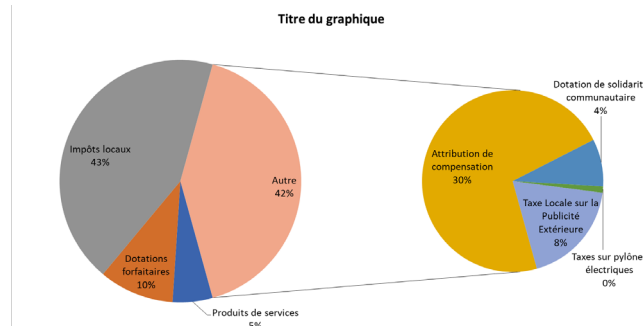
La ligne « Charges financières » correspond au règlement des intérêts (pour l'année 2020) des emprunts que nous avons choisi de souscrire afin de financer la construction de notre nouvelle école maternelle et restaurant scolaire (1 000 000 €) et de la restructuration du complexe sportif André Ouaggini (500 000 €).

En effet, pleinement dans son rôle de collectivité locale, la municipalité fait le choix d'investir d'une part pour améliorer le quotidien des habitants par le renouvellement, le réaménagement ou la création d'infrastructures et d'autre part pour permettre aux entreprises locales de travailler et ainsi maintenir une activité et une attractivité locale en favorisant l'emploi sur le bassin de vie.

La situation financière reste saine, la commune pouvant rembourser l'intégralité de ces 2 emprunts en moins de 3 ans, uniquement avec sa capacité d'autofinancement.

Les recettes de fonctionnement sont principalement :

Produits de services (services périscolaires, concessions cimetières, location, etc.)	104 000,00 €
Dotations forfaitaires (Etat, subventions CAF, etc.)	195 188,00 €
Impôts locaux	840 911,00 €
Attribution de compensation de Chartres Métropole	577 954,00 €
Dotation de solidarité communautaire	67 765,00 €
Taxes sur pylônes électriques	9 000,00 €
Taxe Locale sur la Publicité Extérieure	150 000,00 €



## EXPOSITION PHOTOS

La section Fêtes et Animations va organiser une exposition photos sur « la commune il y a plus de vingt ans ».

Vous possédez des photos de votre quartier en construction, bâtiments publics, la prairie sans l'étang (oui ça existe !), vos enfants sur les chars, des fêtes patronales, etc.

Merci de déposer vos photos, en inscrivant au dos vos nom et adresse pour le retour, chez Françoise Pommeret au 4 rue des Moissonneurs à Barjouville.

Vous pouvez également les scanner et les envoyer à [jchclement@yahoo.fr](mailto:jchclement@yahoo.fr).

**A transmettre avant le 10 janvier 2021.**

Alors direction vos greniers pour fouiller vos albums photos !

François Clément

## LE CROSS DU 15 OCTOBRE 2020

Le jeudi 15 octobre, on est parti au stade de Barjouville pour faire le cross. Toute l'école a participé. Chaque classe avait son circuit tracé. Chacun s'est engagé à courir 1800m, 2200m ou 2600 mètres sur un temps choisi. Un tour fait 200 m. Le but était de courir de façon régulière et constante pour rapporter le plus de points à notre classe. Ensuite, nous sommes rentrés à l'école et là, une surprise nous attendait : un bon goûter. M. Pescheux a enfin annoncé les résultats : les CE2 ont gagné la coupe !



## DES MASQUES POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Jeudi 29 octobre, le gouvernement a annoncé que les élèves de l'école élémentaire devraient désormais porter un masque dès l'âge de 6 ans, soit dès la classe de CP.

Comme il restait un stock de masques reçus lors du premier confinement, la municipalité s'est dit qu'il serait utile de les mettre à la disposition des familles. Après avoir vérifié la possibilité d'adapter les masques à la taille des enfants grâce aux liens réglables, il a été décidé de distribuer dès le lundi 2 novembre quatre masques en tissu à chaque élève de l'école élémentaire.


Ces masques permettront de renforcer encore le niveau de protection sanitaire mis en place dans les écoles, avec la limitation du brassage, la désinfection et l'aération très régulières des locaux et équipements.

Le maire M. Delatouche et son adjointe Dominique Daviau ont effectué cette distribution le lundi matin dans les cinq classes, qui leur ont réservé un chaleureux accueil.

Nathalie VERREY  
Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires



*En cette période de confinement, nous vous proposons comment utiliser le*  
**BIBLIO-DRIVE**

- 1) <https://mediatheques.eurelien.fr/>
- 2) Se connecter : *identifiant* = Numéro de carte d'adhérent  
*mot de passe* = Date de naissance 01/01/2020
- 3) Cliquer sur le rectangle orange : catalogue
- 4) **Barjouville**
- 5) Cliquer sur la loupe à droite du rectangle orange   
Ensuite faites votre recherche.
- 6) Envoyer un mail avec les références du ou des livres réservé(s) à :  
**mediatheque@barjouville.fr**
- 7) Vous avez aussi la possibilité de réservation par téléphone : **02 36 25 39 21**
- 8) Le retrait se fait **SUR RENDEZ-VOUS** avec les gestes barrières à la

**médiathèque**  
**8 rue de Beauce**  
**BARJOUVILLE**

## LE POINT SUR LES TRAVAUX ...

La dernière section du cheminement de l'étang s'est achevée par la mise en place d'un platelage, permettant aux piétons de se promener « pieds au sec » dans ce secteur très humide en période hivernale. Ce nouvel élément a été réalisé en « circuit court » par une entreprise du département et des chênes provenant du Perche.



Conjointement avec les services du Département, la RD339.5 entre la rue Emile Roux et la RD 127 (côté ouest de la rue des Pluviers) a été remise à neuf : recalibrage et enrobé. La commune en a profité pour identifier une bande cyclable dans chaque sens, aménager la traversée de la RD127 pour rejoindre la voie partagée derrière les Marnières et inverser les priorités pour ralentir la vitesse sur cet axe (carrefours équipés de STOP). Dorénavant, les rues Emile Roux et du Clos Hermet sont prioritaires.



Sur proposition de la Commission Travaux, un test d'aménagements sur la rue Jean de La Fontaine (du n° 32 au 36) pour essentiellement créer un véritable trottoir aux normes et un stationnement sécurisé, va être réalisé à partir de début décembre et pour une période de 2 mois. La circulation des véhicules ne se fera plus que sur 1 voie ; pensez à ralentir.

Sylvain SUREAU  
Maire-adjoint en charge des travaux

## FÊTE DES PLANTES DES 10 ET 11 OCTOBRE 2020

Suite à l'autorisation de Madame La Préfète d'Eure-et-Loir, la fête des plantes de Barjouville a été maintenue les 10 et 11 octobre dernier. Les précautions sanitaires pour préserver la santé de tous que nous avons soumis ont été acceptées. Le bon déroulement de ces 2 journées de manifestation est venu récompenser les efforts entrepris.

Le plaisir des nombreux visiteurs venus découvrir les végétaux et objets d'art, ainsi que rencontrer les associations présentes associés, à la satisfaction des professionnels de proposer à la vente leurs produits lors de cette fête, évènement rare en 2020, nous ont fait chaud au cœur.

La réussite de cet événement est le fruit d'un travail de longue haleine des membres de l'association des Jardiniers de Barjouville mais aussi de l'implication d'un grand nombre de bénévoles. Ces derniers sont venus nous aider tout au long de la semaine précédant la fête, lors des deux journées d'accueil du public et des deux jours qui ont suivis. Nous tenons à vous remercier vivement car le succès

de cette fête est aussi le vôtre. Un grand merci à vous tous !

Nos remerciements vont naturellement aux propriétaires du château de « Voisins » qui nous offrent la possibilité d'utiliser leur parc, aux entreprises, commerçants, presse locale et nationale, aux villes de l'agglomération chartraine, tous nous ont fait confiance et aidés pour faire connaître cette fête.

Pour terminer un grand merci à la ville de Barjouville et à son maire, son personnel administratif et technique, pour l'aide indispensable au bon déroulement d'un tel événement et pour le prêt de matériel.

Au vu de la satisfaction du plus grand nombre, nous souhaitons renouveler la fête des plantes l'année prochaine et nous vous donnons dès à présent rendez-vous le deuxième week-end d'octobre 2021.

L'Association des Jardiniers de Barjouville  
Jean-françois LELARGE

## BARJOUVIVRE

La liste BarjouVivre est représentée au sein du conseil municipal par trois élus et, si ce nombre peut paraître bien faible au regard du résultat des dernières élections municipales il n'est, toutefois, que le reflet de l'application des textes législatifs.

Ainsi que nous vous l'avions précédemment indiqué, une association a été créée pour dessiner le futur de la commune, avec les Barjouilloises et Barjouillois, pour recueillir vos attentes, vos souhaits et vos propositions, ce que vous souhaitez ou ce que vous ne voulez pas.

À partir de ces informations l'association sera en mesure de mettre à disposition, de l'ensemble des élus, les pistes de réflexions utiles au nécessaire débat démocratique pour porter votre voix.

Aussi, dans un premier temps, nous vous invitons à vous exprimer sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur auprès de l'association « BarjouVivre », soit en vous inscrivant sur la page Facebook, soit à l'adresse suivante :

[barjouville.association@gmail.com](mailto:barjouville.association@gmail.com) .

La démocratie n'est pas la loi de la majorité mais la protection de la minorité (Albert CAMUS)

Jean- François AUCORDIER,  
Brigitte BEUREL,  
Alain TOUTAY